



« *Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé.* »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Lettre de liaison n° 181 (19 décembre 2025)

Chers amis,

L'Alliance pour les premiers samedis du mois de Fatima avait prévu la fin de son Jubilé 2025 le 10 décembre, jour où il était espéré que le Saint-Père approuverait et recommanderait la dévotion réparatrice des premiers samedis. Malheureusement, il ne s'est rien passé ce jour-là alors que, dans ce but, tout au long de l'année, de nombreux événements avaient été organisés et beaucoup avaient prié à cette intention.

Les événements de l'année 2025

Il serait trop long de relater comment se sont passés tous les événements organisés. Voici simplement la liste des principaux d'entre eux, avec le renvoi vers un compte-rendu lorsqu'il y en eut un.

- **Janvier :** à la chapelle de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse ([voir CR](#)).
- **Février :** au Liban : à Notre-Dame de l'Attente, à Maghdouché, par Mgr Haddad, archevêque de Saida et Deir El Kamar des Grecs Melkites Catholiques, et à Beyrouth, à Saint Elias, par Mgr Sleiman en rite maronite, marquant l'union des Maronites et des Grecs Catholiques dans leur dévotion au Cœur Immaculé de Marie ([voir le CR](#)).
- **Mars :** dans deux sanctuaires dédiés à la Sainte Maison de Nazareth : à Welshingam (Angleterre) où Notre-Dame demanda elle-même en 1061 qu'on l'honneure en construisant une copie de sa maison de Nazareth ([voir annonce de l'événement](#)) ; au sanctuaire de Loreto (Italie) où la maison de Nazareth a été miraculeusement transportée par des anges en 1294 ([voir CR](#)).
- **Avril :** au monastère de la Grande Chartreuse ([voir CR](#)).
- **Mai :** au sanctuaire de *Marie Reine de la Paix* à Mugera, au Burundi, pays le plus pauvre d'Afrique, où 10 000 personnes, en provenance des 8 diocèses du pays, participèrent. Ce fut le plus grand événement du jubilé. Après la messe, Mgr Nahimana devant la statue de Notre-Dame, Reine de la Paix, renouvela la consécration du Burundi au Cœur Immaculé de Marie, reprenant la prière utilisée lors de la première consécration en 1961 ([voir CR](#)).
- **Juin :** au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe à La Crosse (USA) par le cardinal Burke ([voir CR](#)).
- **Juillet :** à la cathédrale du Puy en Velay, aux pieds de la statue de Notre-Dame de France.
- **Août :** à Lourdes, par un groupe du Chapelet perpétuel.
- **Septembre :** à La Salette, avec la participation de 300 *Motards chrétiens de Notre-Dame* ([voir CR](#)).
- **Octobre :** à Notre-Dame de Paris ([voir CR](#)), à Cotignac à l'occasion du pèlerinage Nosto Fé, à Bettbrunn (Allemagne) et à Fribourg (Suisse).
- **Novembre :** au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe (Mexique), à celui de la Conception de Notre-Dame à Madrid (Espagne) et au Honduras.
- **Décembre :** à Fatima (Portugal) ([voir CR ci-après](#))

Parallèlement, à la demande du cardinal Burke, nous fûmes invités à prier à cette intention pendant neuf semaines, du 8 octobre au 9 décembre.

Premier samedi à Fatima

Le dernier événement organisé cette année eut lieu le 6 décembre à Fatima devant 1 800 pèlerins, en

présence de Mgr Rey et Mgr Macaire. Le déroulement mérite d'être rapporté, car deux événements curieux se produisirent.

La cérémonie commença à 14h00 par le chapelet suivi du quart d'heure de méditation. Le mystère choisi était : le couronnement de la Très Sainte Vierge. (Voir la méditation en pièce jointe) Initialement, la méditation devait se faire en silence. Mais devant la difficulté à faire respecter le silence par les 1 8000 personnes présentes sur l'esplanade, il a été décidé de lire la méditation au micro. Or, après un rappel de l'enseignement de saint Alphonse de Liguori sur le caractère indispensable du recours à la miséricorde de Notre-Dame pour pouvoir faire notre salut, la méditation se poursuivait ainsi (6^e paragraphe de la 1^{re} page) :

D'où provient cette aide exceptionnelle et unique de Marie ? La réponse est simple. C'est la volonté de Dieu de faire de sa Mère la **médiatrice de toutes les grâces**. Entendons bien. **Toute grâce vient de Dieu**, non de Marie. Mais **le Roi de Cieux a confié ses grâces à la Reine des Cieux pour qu'Elle les dispense aux hommes**. « ... il ne se donne aucun don céleste aux hommes qui ne passe par ses mains virginales. » (St Louis-Marie Grignion de Montfort).

Le texte rappelait ensuite que cette doctrine de *Marie Médiatrice de toutes les grâces* était très ancienne, car elle avait été affirmée dès le IV^e siècle par de multiples saints, docteurs de l'Église ainsi que par les papes, notamment Léon XIII. Juste à ce moment-là, c'est-à-dire vers 14h40, les cloches de la basilique Notre-Dame du Rosaire se mirent à sonner de façon inattendue et imprévue pendant 1 à 2 minutes.

Vers 15h, la cérémonie se poursuivit avec la messe célébrée par Mgr Macaire au cours de laquelle Mgr Rey fit une homélie sur les premiers samedis du mois. Sur la dernière page des feuilles de chants réalisées pour la messe, avait été imprimée une prière pour les 1^{ers} samedis du mois (voir feuilles de chants en pièce jointe), prière composée par la Mère Marie de Jésus du Bourg, fondatrice des religieuses du Sauveur et de la Sainte Vierge. Cette prière a été approuvée par Rome le 13 juin 1912 (cinq ans jour pour jour avant la 2^e apparition de Notre-Dame à Fatima !) avec une indulgence plénière lorsqu'elle est récitée le 1^{er} samedi du mois. Malheureusement le *Manuel des indulgences (Enchiridion Indulgentiarum)*, promulgué en 1967 par Paul VI par la constitution apostolique *Indulgenciarum Doctrina*, ne reprit pas la majorité des indulgences particulières. Depuis cette date, il n'y a donc plus d'indulgence attachée à la prière de Mère Marie de Jésus. Il reste malgré tout que cette prière a été approuvée par saint Pie X et a bénéficié d'une indulgence jusqu'en 1967.

Après la communion, soit vers 16h10, alors que cela n'avait pas été prévu, comme action de grâce, le célébrant prit l'initiative de lire la prière à haute voix avec les 1 800 pèlerins. Or dans cette prière, Mère Marie de Jésus loue toutes les qualités de Notre-Dame, et dit notamment : « (...) par votre participation à la Rédemption du monde, vous avez mérité le titre de co-Rédemptrice du genre humain ; que, par votre association à la dispensation des grâces, vous êtes devenue la trésorière et la porte du ciel ; (...) » À ce moment-là, à nouveau, les cloches de la basilique Notre-Dame du Rosaire se mirent à sonner de façon une fois de plus inattendue pendant 1 à 2 minutes !

Ainsi, alors que ce n'était nullement prévu, à des horaires inhabituels puisque ce n'était pas des heures rondes, lorsque les titres de "Médiatrice" et de "Co-rédemptrice" résonnèrent dans la Cova da Iria, les cloches se mirent à sonner !

Pèlerinage à Rome

Quatre jours après cette cérémonie, le 10 décembre, jour du centenaire de la demande de Notre-Dame, il était prévu un pèlerinage à Rome avec une cérémonie à la basilique Sainte Marie Majeure. Malheureusement, malgré toutes les démarches entreprises auprès des autorités romaines, y compris auprès du Saint-Père (notamment celle du cardinal Burke qui a pu parler de ce centenaire avec Léon XIV le 22 août), il ne fut pas possible d'obtenir une cérémonie pour approuver et recommander la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Malgré cela, une douzaine de personnes de trois des organisations partenaires de l'Alliance (Salve Corda, Cap Fatima et Le chapelet perpétuel) se rendirent à Rome cette semaine-là, dans l'espoir d'obtenir au moins une audience particulière avec le pape. Mais ils n'eurent droit qu'à l'audience générale du mercredi sur la place Saint-Pierre.

Au début de l'audience, comme pour chaque audience publique du mercredi, la voiture du pape circula au milieu de la foule des pèlerins. Elle passa ainsi à moins de 2 mètres du petit groupe de l'Alliance qui portait une grande banderole indiquant qu'aujourd'hui était le centenaire de la demande de Notre-Dame, et scandait : « Fatima ! Fatima ! » Le pape tourna la tête et, pendant quelques instants, fixa le groupe et la banderole. Puis la voiture reprit sa course. Le Saint-Père fit un très beau discours sur la mort, porte du ciel, mais ne parla ni des premiers samedis du mois, ni de *Quas Primas*.

Dans l'après-midi, le petit groupe se rendit à Sainte Marie Majeure pour y réciter le chapelet. Une messe fut ensuite célébrée dans la chapelle de l'Immaculée du Miracle, près du Vatican, par un chanoine de l'ICRSP.

Malgré les nombreux événements organisés tout au long de l'année et les prières de tous les fidèles, c'est tout ce qui put être fait pour ce centenaire. Que Notre-Dame ne nous tienne pas rigueur du silence romain.

Intervention auprès des cardinaux

Devant l'absence de cérémonie le 10 décembre, l'Alliance a pris la décision de reporter la fin du jubilé au 15 février 2026, centenaire de la 2^e apparition de Pontevedra, afin de tenter une nouvelle fois d'obtenir la reconnaissance de la dévotion réparatrice par le Saint-Père.

Il nous reste donc un peu moins de deux mois pour prier et œuvrer afin d'obtenir du pape ce que nous n'avons pas pu obtenir le 10 décembre. Il faut donc se mobiliser pendant les deux mois qui viennent. C'est d'autant plus important que Léon XIV vient de convoquer un consistoire les 7 et 8 janvier prochains, ce qui offre une occasion de présenter une nouvelle fois la demande au Saint-Père. Il faudrait que quelques cardinaux abordent la question avec lui lorsqu'ils seront à Rome. Aussi, il faut absolument que ceux d'entre nous qui ont la possibilité de contacter un cardinal, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur évêque (ou par toute autre voie) tentent de le convaincre de l'importance de cette reconnaissance par le pape, ou tout au moins lui donnent l'idée d'en parler au pape. Si quelques cardinaux en parlent à Léon XIV à l'occasion du consistoire, peut-être le pape se laissera-t-il convaincre.

Il est très important d'essayer d'informer les cardinaux. En effet, très récemment, nous avons eu le témoignage de quelques amis qui ont pu rencontrer l'évêque secrétaire d'un cardinal titulaire d'un des postes les plus importants du Vatican. Lui ayant parlé des premiers samedis du mois, l'évêque leur répondit qu'il n'avait encore jamais entendu parler de cette dévotion. Le silence romain semble donc plus lié à une méconnaissance de la question plutôt qu'à une objection de principe.

C'est pourquoi, il faut vraiment que ceux qui ont la possibilité de joindre un cardinal, par un moyen ou par un autre, par écrit ou par oral, le fasse. Pour cela, nous pouvons vous proposer une lettre à envoyer. Si vous préférez, l'Alliance peut envoyer la lettre pour vous, sous réserve de lui donner les éléments pour le faire.

Quoi qu'il en soit, prions pour que le consistoire se passe bien et que le Saint-Esprit inspire à quelques cardinaux de parler au Saint-Père des premiers samedis du mois. Continuons aussi à prier pour le Saint-Père, pour qu'enfin il réponde favorablement à la demande de Notre-Dame.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie
Yves de Lassus